AGRICULTURE ET PÊCHE

FRANÇOIS ZOCCHETTO

«François Zocchetto : " Les centristes se mobilisent sur la sécurité alimentaire et le droit du consommateur "»

14/03/2013

François Zocchetto : " Les centristes se mobilisent sur la sécurité alimentaire et le droit du consommateur "

La *mission commune d'information intitulée « La filière viande en France et en Europe : élevage, abattage et distribution »* demandée par le groupe UDI-UC suite aux récents scandales sanitaires débutera prochainement ses travaux au Sénat.*

Les membres de cette mission d'information viennent d'être nommés : le groupe UDI-UC sera représenté par Sylvie Goy-Chavent, sénatrice de l'Ain et Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées-Atlantiques.

François Zocchetto, président du groupe UDI-UC, rappelle que la question de la sécurité alimentaire, et notamment de la traçabilité, doit se concevoir à l'échelle de l'Europe : *«Il est indispensable de fixer un cadre normatif européen strict afin d'assurer la pleine information des consommateurs, non seulement sur le contenu mais aussi sur la provenance de l'ensemble des aliments constitutifs des produits qu'ils consomment. »*

Aussi le chef de file des sénateurs centristes a-t-il déposé, au nom des membres de son groupe, une proposition de résolution européenne demandant la création d'un droit européen du consommateur à la maîtrise et à la parfaite connaissance de son alimentation. ** Ce texte a été déposé conjointement avec le groupe UDI de l'Assemblée nationale.

Cette résolution s'articule autour de trois mots d'ordre : sécurité, traçabilité et transparence. Pour François Zocchetto, *« Il est indispensable de réformer les missions des autorités en charge de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires au niveau européen afin qu'elles soient en mesure de mener des contrôles renforcés. Les politiques européennes dans le domaine de la sécurité alimentaire doivent également être renforcées. »*

Comme pour les produits frais, François Zocchetto demande à ce qu'un étiquetage obligatoire indique si la viande ou le poisson contenu dans les aliments préparés a été nourri avec ou sans farines animales : *« Les consommateurs ont le droit se savoir ce qu'ils mangent et doivent pouvoir faire leurs choix en toute connaissance de cause. »*

Le sénateur souligne que cette nouvelle obligation bénéficierait également aux éleveurs qui pourraient ainsi garantir aux consommateurs que les aliments qu'ils proposent ne contiennent pas de farines animales.

* Le rapport fourni par la mission a pour objectif d'éclairer le consommateur sur la **provenance de la viande**, sur la **manière dont les animaux ont été tués** et sur les **conditions dans lesquelles les produits transformés sont vendus.**

**** Lire le texte en ligne : http://www.senat.fr/leg/ppr12-413.html**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC